

Mémoire en réponse aux avis reçus sur le PCAET

Communauté de communes du Périgord Nontronnais

En mars 2021, la Communauté de communes du Périgord Nontronnais (CCPN) a prescrit l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) volontaire. Le 9 mars 2023, son projet de PCAET a été en conseil communautaire puis transmis pour avis :

- Au Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine ;
- Au Président de la Région Nouvelle-Aquitaine ;
- A la Mission Régionale Autorité Environnementale (MRAE).

I. Synthèse des avis reçus

En **l'absence d'avis de la Région**, celui-ci est réputé favorable. Le 22 juin, **la MRAE a notifié l'absence d'avis** dans le délai de trois mois prévus par l'article R122-21 du Code de l'Environnement. Par courrier du 9 juin, **l'Etat a émis un avis favorable** au projet de PCAET de la CCPN. L'avis du Préfet de Région souligne le volontarisme de la collectivité ainsi que la qualité de la concertation mise en place lors de l'élaboration du document.

Ce mémoire en réponse sera mis à disposition du public lors de la consultation publique qui aura lieu du 18 septembre 2023 au 20 octobre 2023.

II. Réponse à l'avis de l'Etat

A. Sur le volet diagnostic

THEMATIQUE	EXTRAIT DE L'AVIS	REPONSE DE LA CCPN
Séquestration carbone	« Les potentiels de séquestration et de substitution offerts par l'utilisation des matériaux biosourcés, notamment dans la construction, ne sont pas évoqués dans le diagnostic [...] Le stockage carbone induit par l'utilisation de matériaux biosourcés, peu analysé dans le diagnostic, mais évoqué dans la stratégie, pourrait être mieux identifié dans le PCAET en tant que levier d'action. » p.5	Le suivi et la caractérisation de ces potentiels de séquestration est trop complexe pour envisager de mettre en place des actions avec des cibles précises, néanmoins la volonté affichée de préserver les espaces forestiers et de mettre en avant les métiers du bois permet d'envisager au globale une trajectoire forte de séquestration sur le moyen et long terme.

B. Sur le volet stratégique

THEMATIQUE	EXTRAIT DE L'AVIS	REPONSE DE LA CCPN
Stratégie	« Les objectifs stratégiques du PCAET sont globalement cohérents avec les objectifs nationaux. Les objectifs opérationnels sont plutôt bien définis et intégrés au programme d'action. » p.6	

C. Sur le volet programme d'action

THEMATIQUE	EXTRAIT DE L'AVIS	REPONSE DE LA CCPN
Programme d'actions	« Les fiches actions sont globalement détaillées, bien documentées et structurées, gage du caractère opérationnel du programme d'action. » p.7	

Gouvernance et mobilisation	« La fiche-action [<i>former régulièrement les agents et les élus</i>] ne mentionne pas le nombre total d'élus et d'agents communaux et intercommunaux présents ou susceptibles d'être formés sur le territoire. Cette précision permettrait d'apprécier la pertinence de l'indicateur Nombre d'agents et d'élus formés ». p.7	La CCPN intégrera les précisions demandées à la fiche action.
Déplacements	« Cette fiche-action [<i>expérimentation autopartage, covoiturage, auto-stop</i>] pourra mentionner le projet développé par les étudiants de l'école nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD) de Nontron d'ouvrir des bus scolaires aux salariés du territoire. » p.8	L'étude commandée aux designers en résidence de l'ENSAD ne concerne pas le partage de véhicule individuel qui est l'objet de la fiche-action. Les études de l'ENSAD sont comprises dans les fiches-action de la convention-cadre ORT Petites Villes de Demain, élaborée concomitamment au PCAET.
Agriculture	« On constate l'absence d'actions programmées au niveau de l'agriculture, alors que le secteur a été identifié à la fois par le diagnostic et la stratégie comme un enjeu fort du territoire. » p.9	L'agriculture constitue en effet un enjeu fort pour le territoire que le PCAET ne permettait pas d'embrasser dans sa totalité, ni de donner un diagnostic suffisamment fin. La CCPN a renvoyé le diagnostic global de ce secteur par notamment un projet alimentaire de territoire (fiche-action 3.1.1).
Emploi et économie	« Les indicateurs de suivi font état d'un espace de coworking déjà existant, sans apporter d'éléments sur son utilisation, ce qui interroge sur l'efficacité d'éventuels nouveaux projets. L'indicateur de suivi environnemental de cette action mentionne une vigilance sur l'artificialisation des sols » p.9	La CCPN a connaissance d'un espace de coworking de 2 places au siège d'une association sur la commune de Nontron. D'autres pratiques informelles ont été constatées (mise à disposition de salle de conseils municipaux pendant le confinement). Ceci est insuffisant au regard de l'étendu du territoire. Pour prendre en compte la question de l'artificialisation des sols, la CCPN pourrait préciser qu'elle favorise l'investissement de bâtiments déjà existants et leurs optimisations.
Emploi économie	« Les indicateurs de suivi pourraient également inclure le nombre d'entreprises qui ont réellement entamé des démarches de transition écologique. A noter que des actions sont déjà mises en place sur ce thème par la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre des métiers et de l'artisanat » p.10	Le système de labellisation envisagé est un moyen de recenser les entreprises ayant entamées des démarches de transition écologique et de les valoriser. Comme précisé dans la fiche-action, cette action est envisagée avec la CCI et la CMA.
Emploi économie	« Une seule mention faite au secteur touristique (action 4.4.1) dans le PCAET, qui pourraient aller plus loin, compte tenu de l'attractivité touristique du Périgord. » p.10	Pour le Périgord Nontronnais le secteur touristique est un secteur à développer. La question de son essor et de sa durabilité a été plus largement pris en compte dans le cadre de la convention-cadre ORT Petites Villes de Demain, élaborée concomitamment au PCAET.
Adaptation changement climatique	« La fiche action [<i>Jutter contre les îlots de chaleurs</i>] pourrait présenter plus de précision sur la végétalisation, en différenciant par exemple la plantation d'arbres et l'aménagement des cours d'école et places de village. » p.10	Cette fiche-action pourra être précisée
Cycle de l'eau	« Les indicateurs de suivi [<i>prise en compte du cycle de l'eau dans le PLUi-H</i>] pourraient être améliorés ou ajoutés » p.10	Le PLUi-H est encore trop peu avancé. Les études nous permettront de définir plus précisément les leviers nécessaires.

Energies renouvelables	« Les indicateurs de suivi [<i>intégrer les énergies au PLUi-H</i>] pourraient s'enrichir comme suit : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bâtiments qui intègrent des unités de production d'énergies renouvelables ; - Superficie installée d'unités de production d'énergies renouvelables ; - Production d'énergie des installations de production d'énergies renouvelables » p.11 	Ces indicateurs seront éventuellement ajoutés au suivi en parallèle du plan d'action arrêté s'il apparaît plus pertinent de les suivre. Ce point sera rediscuté lors du bilan à mi-parcours.
Energies renouvelables	« Les indicateurs de suivi [<i>entamer une démarche d'acquisition de foncier pour des énergies renouvelables</i>] pourraient être complétés avec le nombre de citoyens et la quantité d'énergie produite » p.12	L'implication des citoyens est déjà évoquée comme indicateurs dans la fiche-action 1.4.2 portant justement sur l'implication des habitants dans la production d'énergies renouvelables.
Environnement et biodiversité	« Le PNR PL pourrait donc être utilement associé à la démarche, afin de contribuer aux indicateurs de suivi. [<i>projet alimentaire de territoire</i>] » p.12	La CCPN prendra en compte cet élément
Environnement et biodiversité	« Cette fiche-action [<i>plateforme de broyages pour les communes</i>] pourrait être précisé, par exemple avec des indicateurs de suivi quantifiés. » p.12	La CCPN se tournera vers son partenaire pour la fiche-action afin de voir ensemble comment elle pourrait préciser les indicateurs de suivis.

D. Sur le volet remarques transversales

THEMATIQUE	EXTRAIT DE L'AVIS	REPOSE DE LA CCPN
	L'Etat a mentionné plusieurs reprises la possibilité d'intégrer la DDT comme partenaires à certaines fiche-action.	La CCPN intégrera les précisions demandées.